

A. RAEDECKER (COORD.) - D. POUCHAIN (COORD.) - M. KNOL (COORD.)
E. FARGES - K. GALLI - F. MILLET - T. REQUEJO-CARRIO - M. SERVANIN
F. TRICOU - PH. WATRELOT

L'ÉCONOMIE AU CAPES DE SES

**CAPES / AGRÉGATION
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

2^e ÉDITION

DUNOD

© Dunod, 2023
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-085047-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les auteurs

Alexandra Raedecker, PRAG de SES à l'Université Paris Nanterre. Responsable du Master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre - Coordinatrice. A co-rédigé les conseils méthodologiques et rédigé les chapitres A, H et 22.

Delphine Pouchain, maîtresse de conférences en sciences économiques à Science Po Lille. Co-responsable de la préparation à l'Agrégation de SES de Sciences Po Lille - Coordinatrice. A rédigé les chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 14 et 15.

Matthias Knol, professeur agrégé de SES en CPGE au Lycée Saint-Jean à Douai. Chargé d'enseignement dans la préparation à l'Agrégation de SES de Sciences Po Lille - Coordinateur. A co-rédigé les conseils méthodologiques et a rédigé les chapitres 2, 6, 7, 8, 9, 16, 17 et 18.

Emmanuel Farges, professeur de SES au lycée René Cassin à Arpajon. Intervenant à l'INSPE Versailles master MEEF SES Université de Versailles. A rédigé le chapitre D.

Kevin Galli, professeur agrégé de SES au lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines. Chargé d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé les chapitres C et 21.

Fabrice Millet, professeur certifié de SES au Lycée Einstein à Sainte Geneviève des Bois. Chargé d'enseignement dans le master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé les chapitres B et 20.

Théo Requejo-Carrio, professeur certifié de SES au lycée International de l'Est Parisien à Noisy-le-Grand. Chargé d'enseignement dans le Master MEEF PLC SES de l'université Paris-Nanterre. A rédigé les chapitres J et 23.

Monique Servanin, professeur agrégée de SES à la retraite, elle a été chargée d'enseignement dans le master MEEF PLC SES de l'Université Paris Nanterre. A rédigé les chapitres 10, 11, 12 et 13.

Fabrice Tricou, maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris Nanterre. A co-rédigé le chapitre 1.

Philippe Watrelot, professeur agrégé de SES à la retraite, il a été formateur à l'ESPE de Paris et ancien président du CRAP - Cahiers pédagogiques. A rédigé les chapitres E, F, G, I et K.

● Table des matières

Avant-propos	XIII
--------------	------

Conseils méthodologiques	XV
--------------------------	----

Partie 1 – La démarche scientifique en économie

Chapitre ① Histoire et épistémologie de la pensée économique	2
--	---

1 Histoire de la pensée économique	3
------------------------------------	---

2 Les méthodes de l'économiste	30
--------------------------------	----

Questions de réflexion	43
------------------------	----

Bibliographie	43
---------------	----

Chapitre ② Initier au raisonnement scientifique	44
---	----

1 Initier une approche scientifique du monde social	44
---	----

2 L'investigation comme mise en activité	46
--	----

Bibliographie	56
---------------	----

Partie 2 – Les sources et les défis de la croissance économique

Chapitre ③ La production : une création de richesses	58
--	----

1 Qui produit quoi ?	58
----------------------	----

2 Comment produit-on les richesses ?	68
--------------------------------------	----

3 Comment mesure-t-on les richesses ?	72
---------------------------------------	----

Questions de réflexion	84
------------------------	----

Bibliographie	84
---------------	----

Chapitre 3	Les sources de la croissance économique	88
1	Le processus de croissance économique	89
2	D'où vient la croissance ?	95
3	Progrès technique et destruction créatrice	101
	Questions de réflexion	105
	Bibliographie	105
Chapitre 4	Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?	107
1	Une croissance cyclique ?	108
2	Expliquer les fluctuations et les crises économiques	116
	Questions de réflexion	124
	Bibliographie	124
Chapitre 5	Une croissance durable, un défi	125
1	Le risque de stagnation séculaire	126
2	Les limites de la croissance	130
3	L'innovation comme solution partielle	142
	Questions de réflexion	148
	Bibliographie	148
Chapitre B	Construire la progressivité des apprentissages en SES	149
1	Distinguer les différents types d'apprentissage en SES	149
2	Inscrire ces apprentissages dans une logique de progressivité	153
3	Se doter d'outils pour construire une progressivité des apprentissages	156
	Bibliographie	161

Chapitre C Enseigner les savoirs quantitatifs	162
1 Les savoir-faire quantitatifs de la seconde à la terminale	162
2 Mise en activité sur les savoir-faire quantitatifs	166
Bibliographie	172

Partie 3 – Le fonctionnement des marchés

Chapitre 6 Les marchés et leurs acteurs	174
1 La diversité des marchés	174
2 L'équilibre du consommateur	181
3 L'équilibre du producteur	186
Questions de réflexion	193
Bibliographie	193
Chapitre 7 Offre, demande et équilibre de marché	194
1 Les courbes de demande et d'offre	194
2 La détermination de l'équilibre et la maximisation du surplus	201
Questions de réflexion	206
Bibliographie	206
Chapitre 8 Les défaillances de marché	207
1 Les externalités	209
2 Biens collectifs, biens communs	211
3 Le monopole naturel	214
4 Les asymétries d'information	216
Questions de réflexion	218
Bibliographie	218

Chapitre 9	Le fonctionnement des marchés imparfaitement concurrentiels	219
1	Du pouvoir de marché au monopole	220
2	Oligopoles et ententes	225
3	La sous-optimalité de la concurrence imparfaite	230
	Questions de réflexion	234
	Bibliographie	234
Chapitre D	Structurer ses cours	235
1	Construire ses cours	235
2	Construire un « cours » sur le marché	241
	Bibliographie	245
Chapitre E	Enseigner les représentations graphiques	246
1	Les représentations graphiques : un outil de compréhension	247
2	Faire construire et interpréter des représentations graphiques	255
	Bibliographie	261
Partie 4 – Monnaie, financement et système financier		
Chapitre 10	La monnaie et la création monétaire	264
1	La monnaie	264
2	Le processus de création monétaire	271
3	L'évolution du système bancaire	276
	Questions de réflexion	283
	Bibliographie	283
Chapitre 11	Les relations monétaires internationales	284
1	Marché des changes et taux de change	285

2	L'évolution du système monétaire international	294
3	La construction de l'Europe monétaire	302
	Questions de réflexion	307
	Bibliographie	307
Chapitre 12	Le financement de l'activité économique	308
1	Qu'est-ce que le financement ?	308
2	L'évolution des structures de financement	316
	Questions de réflexion	326
	Bibliographie	326
Chapitre 13	Les crises financières et la régulation du système financier	327
1	Les caractéristiques des crises de 1929 et 2007-2008	328
2	Bulles spéculatives et crises financières	334
3	La transmission de la crise financière à l'économie réelle	339
4	La régulation du système bancaire et financier	342
	Questions de réflexion	349
	Bibliographie	349
Chapitre F	Introduire une séquence	350
1	Comment introduire une séquence ?	351
2	Introduire la monnaie	355
	Bibliographie	362
Chapitre G	Évaluer les élèves	363
1	En amont : savoir ce qui est attendu et évalué	364
2	En aval : faire de la correction un outil pour apprendre	366
3	Mises en activité sur l'évaluation	369
	Bibliographie	374

Partie 5 – Mondialisation et intégration européenne

Chapitre 14	La mondialisation et ses effets	376
1	La victoire apparente du libre échange	377
2	La fragmentation des chaînes de valeur	384
3	Mondialisation et inégalités	392
	Questions de réflexion	401
	Bibliographie	401
Chapitre 15	L'intégration européenne : justifications et effets	402
1	Les caractéristiques de l'intégration européenne et leurs effets sur la croissance	404
2	La coordination problématique des politiques macroéconomiques	411
3	La monnaie unique entre contestation et consolidation	416
	Questions de réflexion	424
	Bibliographie	424
Chapitre H	Diversifier l'utilisation des documents en SES	425
1	Diversité et évolution de l'utilisation des documents en SES	425
2	Pourquoi et comment utiliser des documents en SES ?	428
3	Propositions de typologies des documents	430
	Bibliographie	435
Chapitre I	Guider les élèves : les consignes et questions sur documents	436
1	Guider les élèves dans la lecture et l'analyse des documents	436
2	Illustrer la pratique de guidage	441
	Bibliographie	449

Partie 6 – Le rôle des pouvoirs publics

Chapitre 16	Les politiques conjoncturelles	452
1	La justification des politiques conjoncturelles	453
2	La politique monétaire : le pilotage du taux d'intérêt à court terme	458
3	La politique budgétaire : les dépenses publiques et leurs effets	467
4	L'articulation des politiques conjoncturelles	474
	Questions de réflexion	481
	Bibliographie	481
Chapitre 17	Les politiques structurelles	482
1	L'intervention des pouvoirs publics face aux défaillances de marché	483
2	Les principes de la politique de la concurrence	489
3	Favoriser la croissance à long terme : le rôle des institutions	495
	Questions de réflexion	497
	Bibliographie	497
Chapitre 18	La lutte contre le chômage	498
1	La diversité des formes et des analyses du chômage	501
2	Des politiques de l'emploi nécessairement plurielles	509
	Questions de réflexion	519
	Bibliographie	519
Chapitre J	Préparer les épreuves du Baccalauréat	520
1	Les compétences mises en œuvre au baccalauréat	521
2	Former les élèves aux épreuves du baccalauréat	525
	Bibliographie	536

Chapitre K	Le travail de groupe	537
1	Les avantages (et inconvénients) du travail de groupe	538
2	Mode d'emploi du travail en groupe	540
3	Proposition de mise en activité	543
	Bibliographie	545

Partie 7 – Entraînements aux épreuves écrites

Chapitre 19	Sujets d'épreuve disciplinaire	548
1	La démarche scientifique en économie	548
2	Les sources et les défis de la croissance économique	550
3	Le fonctionnement des marchés	552
4	Monnaie, financement et système financier	554
5	Mondialisation et intégration européenne	557
6	Le rôle des pouvoirs publics	558
Chapitre 20	Sujets corrigés d'épreuve disciplinaire appliquée	561
1	« Quelles sont les principales défaillances du marché ? » (exploitation du dossier documentaire – CAPES EXTERNE 2019)	561
2	« Les sources et défis de la croissance économique »	573

Partie 8 – Entraînement aux épreuves orales

Chapitre 21	L'épreuve de leçon	584
1	Présentation de l'épreuve	584
2	Quelques conseils pour réussir cette épreuve	584
3	S'entraîner : quelques cas pratiques	587

Chapitre 22	L'épreuve d'entretien de motivation	594
1	Qu'est ce que l'épreuve d'entretien ?	594
2	Comment préparer un entretien de motivation ?	596
3	Comment préparer l'oral d'entretien ?	600
	Bibliographie	603
Chapitre 23	L'épreuve de mise en situation professionnelle	604
1	Cadrage de l'épreuve et attentes du jury	604
2	Quelques conseils méthodologiques	606
3	S'entraîner : quelques exemples de cas concrets	609
	Bibliographie	615
	Index des notions	616
	Index des auteurs et des courants économiques	622

Avant-propos

Ce livre fait partie d'une série de trois ouvrages préparant au concours du Capes de Sciences Économiques et Sociales, celui-ci porte sur l'économie ; les deux autres livres, disponibles dans la même collection, portent sur les mathématiques et la sociologie science politique et regards croisés.

Ces ouvrages sont destinés aux candidats préparant le Capes ou l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales. Ils reposent sur le programme du Capes. Le programme de l'Agrégation de Sciences Économiques et Sociales est plus spécifique, organisé par thèmes, mais, une bonne maîtrise des contenus fondamentaux présents dans ces livres est nécessaire pour réussir ce concours. En ce sens, ils constituent une aide solide à la préparation de l'Agrégation externe. Ils sont également une base pour les candidats à l'Agrégation interne. En effet, le concours du Capes externe présente des épreuves professionnelles proches de celle de l'Agrégation interne. Il peut enfin se révéler d'une grande utilité pour les enseignants de SES qui veulent actualiser leurs connaissances et travailler les compétences nécessaires à l'enseignement.

Pour réussir les concours, il ne s'agit pas seulement de connaître des théories et des références, mais il est aussi nécessaire de comprendre les démarches et les méthodes de chacune des sciences, pour analyser le monde contemporain. Les futurs professeurs (et les actuels) doivent maîtriser les concepts et mécanismes qu'ils devront mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. On attend qu'ils utilisent l'actualité économique et sociale pour sensibiliser les élèves, qu'ils analysent celle-ci grâce à une recherche empirique et théorique, qu'ils transmettent les fondamentaux d'une connaissance citoyenne et scientifique préparant à l'enseignement supérieur. Il est aussi nécessaire qu'ils se forment aux compétences transversales nécessaires à l'apprentissage, car il ne s'agit pas seulement de transmettre mais bien d'apprendre à apprendre aux élèves, de les rendre autonomes, de les motiver à acquérir du savoir et de le structurer pour développer une pensée critique.

Aussi, cet ouvrage et celui de sociologie permettent de présenter non seulement les connaissances en respectant les thèmes au programme et la progressivité des savoirs mais aussi les compétences nécessaires à l'enseignement de ces contenus. Ils offrent à eux deux l'ensemble des compétences fondamentales utiles à la construction et au pilotage de séquences de cours.

La réussite au concours du Capes dépend en grande partie de la capacité à allier les connaissances savantes, didactiques et pédagogiques. Il est attendu du candidat une réflexion sur les savoirs à enseigner et sur la manière de le faire. C'est l'objectif principal de cet ouvrage que d'allier ces trois domaines dans les thèmes au programme.

1 Organisation de l'ouvrage

Ce livre est organisé par parties suivant les **thèmes** des **programmes scolaires** de Seconde, de Première, et de Terminale. L'ordre de présentation permet de rendre compte de la progressivité des savoirs à transmettre.

Chaque thème est organisé en chapitres : les **chapitres numérotés** présentent les savoirs savants fondamentaux du thème à partir des objectifs d'apprentissage du programme de lycée, les **chapitres lettrés** développent des compétences nécessaires à l'enseignement des SES, illustrées par des mises en activité à destination des élèves ou à destination des (futurs) professeurs qui souhaitent s'entraîner à l'épreuve professionnelle.

Tout au long de l'ouvrage, nous exposons des **conseils méthodologiques** en reprenant précisément les savoir-faire qui apparaissent particulièrement discriminants et absolument essentiels à la réussite des épreuves du concours. On trouve ainsi, dans chaque thème, un **encadré « Savoir-faire »** qui présente une compétence spécifique des épreuves du concours et propose des activités ou indique les erreurs à ne pas commettre. De plus, chaque fin de chapitre numéroté propose des **sujets possibles de dissertation** et chacun des chapitres de l'ouvrage présente une **bibliographie** pour aller plus loin.

À la fin de l'ouvrage, enfin, sont regroupés des **exemples de sujets corrigés** et/ou commentés sur chacune des épreuves, écrites et orales, du Capes, ainsi que des précisions méthodologiques sur les épreuves orales.

2 Utilisation de l'ouvrage

L'utilisation de cet ouvrage est multiple. D'une part, il est complémentaire de celui de sociologie, science politique et regards croisés. En effet, les contenus mais aussi les compétences et savoir-faire abordés sont différents. D'autre part, il est un outil dont la structure permet plusieurs lectures.

Une lecture linéaire propose un aperçu de l'étendue des connaissances et compétences à maîtriser. Elle permet de comprendre la philosophie du concours du Capes. Une lecture par chapitres numérotés permet de travailler les fondamentaux disciplinaires et une lecture par chapitres lettrés permet de travailler la mise en œuvre d'un enseignement basé sur les fondamentaux. L'objectif est de présenter les compétences essentielles, tout en donnant des exemples d'application de celles-ci aux thèmes du programme.

Cet ouvrage est donc un compagnon de l'année de préparation au concours ; mais aussi un guide avant, pendant et après le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) SES ; il permet de guider l'étudiant dans ses apprentissages.

Conseils méthodologiques

Réussir le concours du CAPES requiert des connaissances. C'est cependant bien loin d'être une condition suffisante. Il faut également savoir organiser et utiliser les savoirs acquis pour répondre à une question posée et construire un cours. Cela nécessite une bonne compréhension des méthodes de travail en amont, et des épreuves du concours en aval. À cet égard, la lecture des rapports du jury (disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale) est indispensable.

Cette méthodologie doit d'autant plus être maîtrisée qu'il faudra l'apprendre aux élèves une fois le concours réussi. Il s'agit donc autant de compétences à acquérir pour réussir le concours que de compétences à transmettre par la suite au cours de la carrière professionnelle.

1 En quoi consiste le CAPES de SES ?

1.1 Les épreuves d'admissibilité

Les épreuves écrites d'admissibilité comportent deux épreuves.

La première épreuve (« épreuve écrite disciplinaire ») est composée de deux parties : une dissertation d'une part et deux questions d'autre part, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou l'épistémologie des disciplines, l'autre sur les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme de SES en lycée. L'épreuve a lieu en une seule séquence de six heures, avec un coefficient 2 (la première partie est notée sur 12 et la deuxième partie est notée sur 8). Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie ou la science politique, et inversement. Rien n'est actuellement précisé sur les regards croisés. Le jury veille à indiquer la discipline (économie ; sociologie et/ou science politique) pour chaque partie.

La deuxième épreuve écrite est une « épreuve disciplinaire appliquée » et consiste en l'exploitation d'un dossier documentaire. Le dossier concerne une partie du programme appliqué au lycée. Il s'agit d'analyser puis d'utiliser les ressources présentées par le dossier pour proposer une séquence pédagogique incluant les travaux donnés aux élèves et une évaluation. L'épreuve dure cinq heures et est aussi affectée d'un coefficient 2.

Une note globale égale ou inférieure à 5 à l'une ou l'autre de ces deux épreuves est éliminatoire.

1.2 Les épreuves d'admission

Les épreuves orales d'admission comportent également deux épreuves.

La première est une épreuve de « leçon », qui se distingue de la leçon d'agrégation, puisqu'elle a « pour l'objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement »¹, ce que n'est pas la leçon d'agrégation qui consiste plus spécifiquement en un exposé scientifique sur un sujet donné. Elle comprend deux parties, la première est un exposé suivi d'un entretien, la deuxième un exercice relatif aux savoirs quantitatifs. Pour la première partie, le candidat doit exposer en 20 minutes sa démarche d'enseignement (problématique, contenu, transposition didactique) sur un des objectifs d'apprentissage des programmes. Il s'agit de mobiliser toutes les connaissances acquises pour développer de manière structurée une séance. Suivent quarante minutes d'entretien avec le jury portant sur l'exposé mais également sur d'autres aspects du programme en sociologie et en économie, permettant au jury d'évaluer les connaissances et capacités de transposition didactique du candidat. La deuxième partie dure 15 minutes et consiste à réaliser l'exercice sur données quantitatives et représentations graphiques. La préparation globale de cette épreuve, qui est affectée d'un coefficient 5, dure trois heures (sans document). La note 0 est éliminatoire.

La deuxième épreuve est une « épreuve d'entretien ». Elle doit permettre au jury d'évaluer « la motivation et la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation ». Elle est composée de deux parties distinctes : le candidat doit d'abord exposer sa motivation à devenir enseignant en reprenant les éléments pertinents présents dans son parcours. L'exposé dure 5 minutes maximum. Suivent dix minutes (maximum) d'entretien durant lesquelles le candidat doit répondre aux questions des membres du jury, permettant de compléter ou préciser son exposé. Pour ce faire, le jury dispose de la fiche individuelle de renseignement du candidat. La deuxième partie de l'épreuve dure vingt minutes (maximum) et est consacrée à l'étude de deux « mises en situation professionnelles », l'une d'enseignement, l'autre relative à la vie scolaire. Suivant les textes officiels, ces études de cas doivent permettre au jury « d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences ».

L'épreuve, affectée d'un coefficient 3, dure au total 35 minutes, le candidat ne dispose pas de temps de préparation. Comme pour l'épreuve de leçon, la note 0 est éliminatoire.

1.3 Premiers conseils

Cette présentation succincte des épreuves permet de tirer quelques enseignements utiles à la réussite du concours.

1. Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

D'une part, le concours valorise les compétences orales qui pèsent deux tiers des coefficients. Toutefois, les épreuves orales ne sont accessibles que si l'écrit est réussi. Ainsi, si les compétences écrites doivent être travaillées dès le début de la préparation, l'oral ne doit pas être négligé. Trop de candidats présentent des profils intéressants, de réelles capacités didactiques et pédagogiques, mais un manque évident de préparation à intervenir à l'oral. C'est pourtant bien la plus grande partie du travail d'enseignant qui a lieu à l'oral.

D'autre part, les sujets portent sur les programmes scolaires de lycée. Les candidats tendent parfois à penser que cela signifie qu'un traitement du sujet au niveau des connaissances attendues en terminale suffit, mais on ne saurait que déconseiller aux candidats de penser le programme des lycées comme une liste exhaustive des sujets qui peuvent « tomber ». Le concours du CAPES vise à sélectionner de futurs enseignants ayant conscience de l'actualité économique et sociale, des développements contemporains des sciences et de la difficulté didactique d'enseigner des notions parfois « banales ». Ainsi, la délimitation des sujets au programme scolaire invite à travailler les fondamentaux, sans déterminer pour autant le niveau attendu des connaissances.

Enfin, le nouveau concours évalue spécifiquement l'analyse documentaire et la compétence didactique et pédagogique, présente à l'écrit et à l'oral. Chaque année, l'expérience montre que les candidats n'ont pas l'habitude de considérer le travail d'entraînements et les questionnements autour de ces compétences. L'analyse est souvent bien trop rapide, succincte et parfois superficielle. Des erreurs classiques d'interprétation des documents, que font les élèves de lycée, sont aussi commises par des candidats. Nous ne pouvons donc qu'insister sur l'importance de travailler régulièrement ces capacités.

2 Les épreuves écrites

2.1 La gestion de l'épreuve de composition

La première épreuve écrite dure six heures. Comme elle est composée de deux exercices différents, il est nécessaire de bien gérer son temps. La dissertation nécessite quatre heures et les deux questions complémentaires, question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie et question relative à un des objectifs d'apprentissage de lycée une heure chacune. Pour la dissertation, il est conseillé de rédiger au moins huit pages, les deux autres questions au minimum deux pages chacune. Il faut absolument apprendre à gérer le temps d'épreuve, car les points sont répartis en 12 points pour la dissertation et 8 points pour les deux questions.

FOCUS

Répartition du temps de l'épreuve

La composition en 6 heures peut se répartir de la manière suivante :

Pour la dissertation en 4 heures :

1. Analyse du sujet : 30 min – Commencer par analyser les termes du sujet : les définir ne suffit pas à faire émerger les questionnements. Poser ensuite les questions sous-jacentes qui peuvent être épistémologiques, de politiques publiques, d'actualité, etc. Les enjeux du sujet sont alors cernés et émergent de l'analyse. Déterminer un contexte spatio-temporel d'étude.
2. Recherche des arguments et construction du plan : 1 h 30 – À partir de la réflexion sur le sujet, une problématique doit être choisie, le plan n'est qu'une réponse en plusieurs parties à celle-ci. Il se doit donc d'être progressif et adapté au sujet. Une fois défini le plan de réponse, les arguments référencés sont agencés dans les parties. L'argumentation articule théories, faits sociaux et mise en perspective historique. C'est cette articulation qui fait la qualité de la réponse proposée. Il faut de plus préparer la conclusion
3. Rédaction : 1 h 45 – Une fois le plan construit, il faut reprendre le travail effectué pour vérifier sa cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties et que le plan et les arguments répondent à la problématique et au sujet. Les annonces de plan et transitions rédigées au brouillon permettent une meilleure fluidité rédactionnelle. Lors de la rédaction de la copie, il faut se concentrer sur l'écriture : lisible, fluide, l'expression doit être correcte et sans faute de langue. La copie doit être correctement présentée, avec des paragraphes (marqués par des alinéas), des sauts de lignes (entre les parties et les transitions), une ponctuation correcte.
4. Relecture : 15 min – Il ne s'agit pas d'un retour réflexif, c'est inutile : l'épreuve est terminée ! Trop souvent les étudiants en profitent pour ajouter des incises, ou ne relisent pas par peur de trouver leur travail « nul ». Bien entendu, 15 minutes sont trop courtes pour évaluer le travail, il s'agit uniquement de vérifier l'orthographe, la syntaxe, la grammaire, de corriger la langue et l'écriture.
5. Pour la question d'histoire et d'épistémologie en 1 heure :
6. Analyse du sujet : 15 min – Étape souvent oubliée, elle est pourtant le gage d'une bonne réponse. Elle permet de délimiter le sujet, de déterminer précisément les attendus de la question. Il faut s'attacher principalement à définir l'angle à traiter et à mettre de côté ce qui ne pourra, ne devra pas être abordé. Il faut veiller comme pour la dissertation à cerner la question, et à cadrer notamment son champ épistémologique et son contexte spatio-temporel.
7. Élaboration de la réponse : 15 min – Après avoir précisément considéré le sujet, il est plus simple de mobiliser les arguments nécessaires. On définit alors un certain nombre de paragraphes (entre deux et quatre) qui seront autant d'éléments de réponse agencés progressivement. Il faut alors déterminer les références mobilisées pour chaque paragraphe.
8. Rédaction et relecture : 40 min.

Pour la question relative aux connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme des lycées en 1 heure :

1. Analyse du programme : 5 min – Elle permet de délimiter les contenus attendus de la question. Il faut s'attacher principalement à définir les termes, à cerner les

- connaissances scientifiques, et à cadrer notamment le champ épistémologique et le contexte spatio-temporel des connaissances, tout en cernant le cadre de l'enseignement (niveau de classe, question du thème au programme, enchaînement des connaissances mobilisées en amont (pré-requis) et en aval.
- 2. Élaboration de la réponse : 15 min – Après avoir précisément considéré le sujet, il est plus simple de déterminer précisément les connaissances nécessaires. On définit alors un certain nombre de paragraphes (entre deux et quatre) qui seront autant d'éléments de réponse agencés progressivement. Il faut alors déterminer les références mobilisées pour chaque paragraphe.
- 3. Rédaction et relecture : 40 min.

a) La dissertation

La dissertation doit être une réponse claire, structurée et nuancée au sujet. Cela implique un plan, qui doit comporter de manière impérative deux ou trois parties, chacune découpée en deux ou trois sous-parties. Ce plan peut être apparent, ou non sans que cela ne soit discriminant, mais la capacité à élaborer des titres doit être maîtrisée si le candidat choisit un plan apparent. Quel que soit le choix du candidat il faut annoncer les parties (en fin d'introduction), annoncer toutes les sous-parties (en début de partie) et rédiger des transitions entre les parties.

Il faut également une introduction qui amorce le sujet, définisse les termes du sujet, analyse le sujet (enjeux, contexte spatio-temporel, problématisation), propose une problématique et annonce le plan. Cette introduction ne peut pas faire moins d'une page. Au-delà de deux pages, elle prend trop d'importance et risque de noyer l'analyse du sujet. Cette partie de la dissertation est capitale, car c'est la première que lit le correcteur. À l'issue de sa lecture, il a déjà une idée de la qualité de la copie, et éventuellement d'une fourchette de note.

Mais le développement peut évidemment modifier cette impression générale.

La conclusion est également importante, car c'est la dernière chose que lit le correcteur. Elle est constituée de deux éléments majeurs : une réponse à la problématique qui permet de reprendre les points principaux d'explication, (et non les titres des parties) et une ouverture/un élargissement qui permet de clore la copie sur un enjeu non traité, et qui n'est pas un élément qui aurait pu (et donc dû) se trouver dans le développement.

Pour parvenir à ce résultat, il faut précisément suivre les étapes de réflexion suivantes :

- L'analyse du sujet doit permettre de déterminer les enjeux du sujet et donc la problématique choisie, grâce à une réflexion sémantique sur les termes du sujet. Il faut répondre à trois questions : que me demande-t-on ? sur quel domaine ? dans quel contexte ?
- Le ciblage du contenu permet de déterminer les théories, illustrations et indicateurs à mobiliser. Il faut veiller à hiérarchiser ces contenus, à éliminer ceux qui sont secondaires et détailler les références importantes, en présentant la démarche de recherche de l'auteur pour montrer la capacité à adopter un « regard économique ».

- La structuration de la pensée : celle-ci part toujours de la problématique, les parties du plan sont des éléments de réponse au sujet. Il faut donc veiller à établir des affirmations progressives ou qui s'opposent de manière nuancée. Cela dépend du type de problématique et donc de plan. Dans tous les cas, ces affirmations sont les « titres » de parties. Elles définissent ce qu'il va falloir démontrer dans la partie, grâce à des éléments d'explications et d'illustrations. On retrouve la structuration en AEIC (affirmer, expliquer/expliciter, illustrer conclure) à tous les niveaux de la dissertation : un paragraphe est un AEIC, une sous-partie permet de démontrer par deux ou trois paragraphes une affirmation. Une fois déterminés les éléments d'argumentation il faut veiller à l'équilibre des parties.

b) La question d'histoire de la pensée ou d'épistémologie en économie

Cette partie de l'épreuve dure une heure. Il faut se limiter à ce temps pour ne pas « mordre » sur le temps imparti à la dissertation et à la question relative à l'objectif d'apprentissage. Mais cela implique aussi de ne pas sous-estimer l'importance de l'exercice en cherchant à l'évacuer au plus vite pour consacrer plus de temps à la dissertation, le bâcler n'est pas la stratégie optimale.

Il faut articuler une réponse structurée à *minima*. En une heure, on ne peut construire un plan élaboré, et en deux ou trois pages, on ne peut construire une introduction complète, etc. Mais quelques lignes introductives, et une réponse structurée en deux ou trois grandes étapes sont nécessaires. Là encore, la réponse doit être nuancée, en s'appuyant sur des connaissances solides (donc des théories, des concepts, des auteurs ; des données, des faits économiques et sociaux).

Les compétences évaluées par cette épreuve sont notamment :

- la connaissance de la définition de la discipline et de ses démarches, des auteurs fondamentaux, des méthodes et questionnements de ceux-ci ;
- la capacité à actualiser ces connaissances, à mettre les théories historiques en regard de l'actualité, à proposer une épistémologie évolutive ;
- la capacité à structurer et synthétiser rapidement une réponse claire et précise sur des questions complexes.

Elle valide ainsi la capacité du candidat à enseigner les démarches des sciences économiques et sociales aux élèves.

c) La question relative aux connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage du programme des lycées

Cette partie de l'épreuve dure une heure.

La réponse doit permettre de contextualiser l'objectif d'apprentissage, de déterminer les attentes en termes de connaissances à enseigner, de délimiter les références scientifiques mobilisées pour enseigner cet objectif.

Les compétences évaluées par cette épreuve sont notamment :

- la maîtrise du programme des lycées qui permet au candidat de délimiter les connaissances attendues pour traiter l'objectif précis cité : pour cela il se réfère à la question posée par le programme, aux objectifs précédents et suivants, aux compétences attendues de la part de l'élève à ce stade de l'année et aux termes utilisés.

La question au programme doit être traitée au travers de l'objectif d'apprentissage. Il s'agit bien d'y apporter une réponse, le candidat doit donc s'y référer pour déterminer les attendus en termes de connaissances scientifiques.

Par exemple, si l'objectif d'apprentissage est « Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel. », il est associé à un enjeu précis de questionnement concernant les moyens lutte contre le chômage, puisque c'est la question qui structure cette partie au programme.

Les objectifs suivants et précédents permettent de circonscrire les connaissances scientifiques à mobiliser, on ne reviendra pas sur ce qui est mobilisé en amont et en aval de l'objectif cité sauf pour mentionner soit les objectifs précédents, comme prérequis ou les objectifs suivants pour donner du sens aux apprentissages et construire de la progressivité.

Par exemple, l'objectif précité ici est le premier des objectifs au programme citant le chômage conjoncturel, il s'agit donc de poser la définition et les causes (effets des fluctuations de l'activité économique) de ce type de chômage et de soulever les modalités de lutte contre ce chômage qui ne font pas partie d'un autre objectif d'apprentissage.

La compétence attendue et les termes permettent de déterminer le niveau de maîtrise attendu et le champ épistémologique de l'objectif, donc les connaissances scientifiques à mobiliser.

Par exemple, l'objectif précité indique que l'élève doit « comprendre », il s'agira donc d'insister sur les mécanismes de cause à effet des fluctuations de l'activité sur le chômage conjoncturel. Les connaissances plus précises concernant les politiques conjoncturelles de lutte pourront être citées en conclusion mais ne devront pas faire l'objet de la réponse. En revanche, la capacité du candidat à définir et expliquer les mécanismes de manière didactique et en mobilisant des connaissances scientifiques référencées sera valorisée.

- La capacité à mobiliser des connaissances scientifiques pertinentes, au regard des notions choisies par les concepteurs des programmes, donc à cerner le champ épistémologique ; et à mobiliser des connaissances fondamentales et récentes.
- La capacité à structurer et synthétiser rapidement une réponse claire et précise.

Elle valide ainsi la capacité du candidat à transposer ses connaissances scientifiques dans le cadre d'un programme scolaire d'enseignement.

2.2 La gestion de l'épreuve dite disciplinaire appliquée (sur dossier)

L'épreuve d'exploitation du dossier documentaire consiste à présenter une séquence pédagogique, intégrant des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise la conception de dispositifs d'apprentissages, en s'appuyant sur une réflexion didactique et pédagogique.

a) La méthodologie de l'épreuve disciplinaire appliquée

L'expérience a montré que trop souvent les candidats passent trop vite sur l'analyse de documents et ne travaillent que trop superficiellement ces derniers. Le temps imparti rend nécessaire une rigueur particulière dans la gestion de l'épreuve, celle-ci est longue et complexe, on ne peut que conseiller aux candidats d'élaborer leur propre répartition en fonction de leur propre maîtrise des compétences. Par exemple, une écriture rapide et propre permet de passer plus de temps sur l'analyse, tandis qu'un candidat qui sait qu'il met du temps à écrire devra s'attacher à réduire le temps d'analyse.

FOCUS Répartition du temps de l'épreuve

- La répartition du temps de cette épreuve est très personnelle. Les candidats doivent se l'approprier et s'exercer suffisamment avant le concours afin de définir pour eux-mêmes une répartition qui convient. Nous ne pouvons donc que proposer un temps indicatif.
- 1. Analyse du dossier : 50 min – Commencer par lire rapidement le dossier, de manière transversale. Déterminer la situation dans le programme, les notions et connaissances à transmettre, les prérequis généraux utiles et nécessaires au traitement du sujet. Ensuite, relire le dossier plus précisément pour analyser les documents. Préparer un tableau d'analyse qui présente au brouillon a minima les critères suivants : l'information principale du document, la place dans la séquence de cours, l'utilisation qui peut en être faite avec les élèves. Autant de colonnes que nécessaires peuvent être ajoutées, par exemple, une colonne « source », si le candidat n'est pas à l'aise et commet parfois des erreurs anachroniques ou dans les dates (entre dates des données, des faits et dates de publication) ; une colonne « analyse critique », si le candidat sait qu'il en a le temps et si cela lui permet une meilleure utilisation des documents ; une colonne « compétences travaillées » si le candidat ressent l'utilité de normer la compétence utile pour l'élève (par exemple, trouver un titre d'un document, structurer un texte, argumenter ...) ; une colonne « notion » ; une colonne « prérequis » ... La seule limite à l'analyse est le temps passé et l'utilité ressentie par le candidat. L'épreuve n'est pas aussi normée extérieurement qu'une dissertation.
- 2. Structuration de la séquence pédagogique : 40 min – À partir de la réflexion sur le sujet, et les documents, le plan permet d'explicitier pour les élèves la progression du cours, les titres doivent être suffisamment précis pour guider les apprentissages. L'intégration des documents dans le plan permet de vérifier la cohérence, l'équilibre des parties et la progressivité des compétences utilisées. Les activités et éléments de réponses attendus peuvent alors être préparés au brouillon.
- 3. Évaluations : 30 min – Une fois le plan construit et les documents placés, il faut reprendre le travail pour vérifier la cohérence d'ensemble, l'enchaînement des parties : le plan et les documents doivent répondre à la problématique et au sujet. Il faut construire alors les évaluations qui doivent être précises en termes d'objectifs, de guidage, de corrigés. On attend a minima une évaluation formative et une évaluation sommative, du type épreuve du baccalauréat pour cette dernière.

- 4. Rédaction : 2 h 45 – La rédaction de la copie d'épreuve professionnelle est longue, il faut donc que le candidat ait acquis comme pour la dissertation une bonne habitude de travail, puisqu'il est impossible de tout préparer au brouillon. Le guidage des activités et l'étayage sont faits directement sur la copie rendue. On ne peut qu'inciter le candidat à commencer rapidement à rédiger et donc à redécouper ces 2 h 45 en périodes autour de l'introduction pédagogique, la séquence et l'évaluation.
- 5. Relecture : 15 min

Les parties de l'épreuve professionnelle sont les suivantes :

- L'introduction pédagogique, qui permet de :
 - situer le thème au sein du programme et expliciter les objectifs d'apprentissage. Il s'agit de la progression pédagogique conçue par le candidat ;
 - définir les objectifs de savoir et savoir-faire de la séquence au regard du dossier documentaire ;
 - déterminer les prérequis sur lesquels s'appuie la séquence.
- Si l'introduction pédagogique est un incontournable de l'épreuve, sa forme n'est pas stabilisée. Certains étudiants présentent de longues listes d'objectifs et de prérequis sans grand intérêt, parfois non réutilisés par la suite. On y ressent l'obligation et non la réflexion. Or, il s'agit d'argumenter sur la manière dont le dossier est perçu et traité, ainsi que de montrer la cohérence que lui donne le candidat. On peut donc prévoir un paragraphe qui présente l'enchaînement progressif des savoirs et savoir-faire plutôt qu'une liste exhaustive. Il est évidemment primordial de faire référence à cet égard au dossier documentaire, de présenter celui-ci et de le mettre en relation avec la problématique choisie. Il faut veiller donc à ce que cette introduction soit bien un moment de réflexion et de cadrage et non un passage obligé.
- Le développement présente une séquence de cours constituée d'une introduction, d'un plan de cours apparent, d'activités proposées sur les documents du dossier, d'une ou plusieurs évaluations formatives et d'une évaluation sommative. L'ensemble des activités et évaluations proposées sont justifiées, leurs objectifs explicitement présentés et des éléments de corrections apportés. Des synthèses et transitions entre les parties permettent de montrer le fil rouge du cours proposé. Le développement présente un cours complet et évalué. On peut présenter pour chaque partie du plan : la modalité pédagogique de l'activité (travail individuel, en groupe, en binôme, etc.), la consigne de travail, le guidage proposé. Une synthèse permet de rendre compte des acquis en fin de partie. Les évaluations formatives sont proposées en cours de séquence, l'évaluation sommative en fin de cours permet de vérifier l'acquisition des apprentissages. Elle est corrigée.
- La conclusion (éventuelle) permet de rendre compte des acquis des élèves, de présenter éventuellement les prolongements de la leçon, et d'indiquer les contenus traités après cette séquence.

b) Les compétences attendues

Le candidat dispose comme pour la dissertation d'une certaine liberté dans le traitement du sujet. De la même manière qu'il existe plusieurs plans de dissertation possibles, il existe plusieurs séquences de cours possibles à partir d'un même dossier. Les présidents de jury insistent particulièrement sur trois fondamentaux :

- La cohérence d'ensemble : le candidat doit présenter une séquence de cours qui « se tient », qui présente un objectif précis, des activités qui y répondent et une évaluation qui permet de déterminer les acquisitions des élèves.
- L'argumentation : évidemment, elle ne prend pas la forme de celle de la dissertation. Il s'agit d'exposer et d'explicitier ses choix : dans l'introduction pédagogique, il faut indiquer le traitement fait du programme, la problématique choisie et le plan de séquence ; dans le développement, il faut justifier les choix d'activités et de dispositifs pédagogiques ; dans l'évaluation, il faut expliciter savoir et savoir-faire évalués.
- La précision : le candidat doit présenter un travail rigoureux et correctement présenté. L'épreuve professionnelle en cinq heures présente un grand nombre de pages. Il est nécessaire pour guider la lecture du correcteur que le travail soit correctement présenté, avec une structure claire : alinéas, sauts de lignes, transitions, plan apparent, etc. De plus, le candidat doit faire preuve de son aptitude à la synthèse.

Certaines capacités sont indispensables à la réussite de cette épreuve :

- Capacité à exploiter rapidement et précisément un dossier documentaire : définir la question centrale de celui-ci, mettre en relation des documents, exploiter chacun des documents pour les agencer dans un cours (choix des parties conservées, des documents utilisés). Cette compétence nécessite implicitement une très bonne maîtrise des contenus disciplinaires.
- Capacités didactiques et pédagogiques : préparer des activités adaptées au niveau des élèves pour leur faire acquérir les savoirs. Ces activités doivent être diversifiées, présenter un niveau d'analyse qui permet de mettre les élèves en activité et une progressivité dans les questionnements. Il est donc nécessaire de maîtriser parfaitement les programmes scolaires.
- Capacité à structurer un cours : le plan doit être adapté au niveau de classe concerné, il doit présenter des parties équilibrées, les titres doivent être suffisamment précis pour que les élèves comprennent la progression et doivent correspondre aux objectifs d'apprentissage et reprendre les notions utilisées dans le programme.

3 Les épreuves orales

3.1 Quelques conseils concernant les épreuves orales

Les épreuves orales consistent à faire face à un jury.

Il faut prendre en compte l'apparence. Il ne faut pas en faire trop, mais elle doit être soignée et marquer une forme de respect à l'égard des interlocuteurs.

Les épreuves orales sont particulièrement anxiogènes : le face à face avec le jury est stressant, le candidat doit donc contrôler ses émotions. Cette compétence fait peu l'objet d'un travail réel mais elle est fondamentale. La connaissance de soi et l'entraînement régulier sont donc très importants.

3.2 L'épreuve de leçon

Avec la réforme du concours intervenue depuis la session 2022, l'épreuve de « leçon » présente une nouvelle forme très exigeante. Il faut structurer l'exposé d'une séance d'enseignement avec une introduction qui permette de justifier le choix d'une problématique de séance, un développement avec un plan organisé, qui présente des contenus transposés pour les élèves, et une conclusion qui réponde à la problématique et contextualise les apprentissages. L'exposé devant durer vingt minutes maximum, on peut passer cinq minutes maximum sur l'introduction, quelques minutes sur la conclusion, et une quinzaine sur le développement. Là encore, des parties et des sous-parties sont nécessaires et il convient de les annoncer.

Cette épreuve nécessite des connaissances et une méthode claire. Il s'agit de construire une séance structurée pour traiter l'objectif d'apprentissage. La gestion du temps de cette épreuve est particulièrement importante. Le temps de préparation de l'épreuve est limité à trois heures. Il faut que le candidat évalue le temps nécessaire au traitement de l'exercice relatif aux données et représentations graphiques, pour délimiter son temps de préparation de la leçon proprement dite. On peut consacrer 5 à 15 minutes maximum à cet exercice, en fonction du niveau et du nombre de questions de celui-ci.

FOCUS L'utilisation du tableau

- Utiliser le tableau est nécessaire. Cela permet de voir dans quelle mesure le candidat est capable d'utiliser cet outil incontournable de l'enseignant. L'utilisation doit être la plus rigoureuse possible. Il faut savoir composer avec l'espace, savoir où on écrit le plan, où on note les schémas, les graphiques, où on écrit les concepts, les noms d'auteurs, etc.
- C'est la raison pour laquelle des entraînements aux oraux sont utiles pour apprendre les techniques minimales, et éviter de se poser la question au moment de l'oral.
- Il faut éviter d'effacer avec sa main ou sa manche, penser à écrire ni trop petit, ni trop grand, écrire sans tourner le dos au jury, ou ne pas « parler au tableau » (le jury n'entend pas), et effacer le tableau en quittant la salle.

Une fois qu'on a pris connaissance du sujet, il faut rapidement déterminer le temps nécessaire à l'exercice de données, quitte à n'inscrire que quelques réponses rapides sur le brouillon. Ensuite, il faut s'attacher à concevoir sa séance. Le processus commence de

la même manière que pour la question écrite relative à l'objectif d'apprentissage : il s'agit d'abord en effet d'analyser le programme : relier l'objectif d'apprentissage à la question au programme, déterminer le champ épistémologique et le contexte spatio-temporel de la séance, définir les termes de l'objectif d'apprentissage, que ce soit en termes de compétences à faire acquérir aux élèves ou en termes de connaissances scientifiques à leur transmettre.

Ensuite, il s'agit de structurer à la manière de l'épreuve disciplinaire appliquée (deuxième épreuve écrite) une séance autour d'une problématique à laquelle la séance répond de manière structurée, donc autour d'un plan de cours et en mobilisant des références, des notions, des exemples, permettant d'argumenter.

Il est illusoire de rédiger entièrement votre exposé. D'abord, parce que c'est chronophage, et puis parce que vous seriez tenté de lire simplement votre exposé devant les membres du jury. Or ce n'est pas du tout ce qu'ils attendent. Lire l'exposé laisse entendre que vous ne maîtrisez pas ce que vous dites. Pour éviter la tentation, il est préférable de noter rapidement quelques éléments importants et de développer ces notes à l'oral.

Il faut maîtriser le temps, pour éviter de terminer trop tôt, ou que le jury ne coupe l'exposé. Là encore, un entraînement régulier permet d'anticiper le temps que l'on peut tenir avec ses notes. Il faut ensuite se référer régulièrement à la montre pour gérer le temps de l'épreuve. Hiérarchiser les notes est utile : en distinguant dans les dernières minutes de la préparation ce qui est primordial de ce qui est plus secondaire, on peut laisser de côté au moment de l'oral les points annexes si on sent que le temps risque d'être dépassé.

3.3 L'épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien est une épreuve commune à toutes les disciplines du CAPES. Elle porte sur la capacité du candidat à se projeter dans le service public d'éducation en tant que professeur de sa discipline. Le candidat devra expliciter et justifier en cinq minutes son projet professionnel, c'est-à-dire sa motivation à enseigner en mobilisant les éléments de son parcours qui lui permettent de se projeter dans le métier. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. L'épreuve comprend ainsi une deuxième partie de mise en situation professionnelle s'appuyant sur deux cas pratiques.

Cette épreuve n'est pas centrée sur l'exercice du métier en classe, mais sur les valeurs et normes qui structurent le métier, sur la capacité du candidat à envisager l'organisation du système éducatif, les acteurs et leurs rôles, sur la capacité du candidat à envisager des solutions aux problématiques classiques du métier. La connaissance des textes réglementaires qui régissent le cadre de l'action du fonctionnaire de l'éducation nationale est évaluée. Il faut être capable de situer la situation proposée par le jury dans le cadre

réglementaire, maîtriser les problématiques et enjeux qui structurent le cas et indiquer comment le système éducatif comme ensemble d'acteurs organisés répond à ces situations. Ces compétences doivent permettre d'apporter des éléments de réponse au cas proposé.

a) L'exposé de motivation

Au cours des cinq minutes de présentation, le candidat doit montrer des qualités requises pour être professeur :

- avoir un registre élevé de langue et une élocution fluide ;
- connaître le rôle et les compétences attendues sur professeur ;
- maîtriser le temps d'intervention ;
- distinguer l'utile de l'accessoire en ne citant que le nécessaire ;
- justifier et argumenter en s'appuyant sur une capacité à se projeter ;
- capter son auditoire (éviter les regards fuyants) ;
- être convaincu et convainquant.

Toutes ces qualités sont complémentaires et négliger l'une d'entre elles pénalisera le candidat. Ne pas finir la présentation, ne pas argumenter précisément, ne pas connaître les compétences attendues, les obligations de service du professeur de SES au lycée, ne pas être audible, etc. sont autant de signaux négatifs envoyés au jury.

b) L'entretien

Il faut montrer son niveau de motivation en répondant clairement aux questions. Le jury n'est pas là pour mettre le candidat en difficulté, mais pour préciser des contenus, la logique de présentation d'un élément du parcours par exemple. Il s'attachera principalement à vérifier la cohérence et la véracité du discours proposé. Il cherchera à interroger la motivation et la capacité de projection, éventuellement il soulèvera des zones d'ombre. C'est pour cela qu'il est important de bien préparer en amont cet exercice en s'attachant à réaliser une analyse réflexive de son parcours et sa candidature.

c) Les mises en situation professionnelles

Deux situations distinctes sont proposées, l'une d'enseignement (liée à la discipline ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (donc en dehors de la classe). Leur traitement est identique, il s'agit de questionner d'abord les valeurs et principes en jeu dans la situation, ensuite les ressources organisationnelles (les acteurs et leurs fonctions), pour proposer des solutions au cas présenté.

Le candidat devra à cet égard démontrer sa capacité à :

- Prendre le temps pour analyser le cas et apporter une réponse rapide et clairement exprimée. Vous pouvez à cet égard simplement imaginer que demain les élèves vous poseront des questions auxquelles vous n'aviez pas réfléchi et qu'il faudra leur répondre clairement et posément.

- Mobiliser des connaissances structurant le système éducatif, et plus particulièrement portant sur les droits et valeurs du fonctionnaire, les exigences du service public d'éducation, les valeurs de la République et l'organisation du système éducatif. Il s'agit de vérifier que le candidat connaît les textes internationaux et nationaux qui régissent son action. Pour autant le jury n'attendra pas des références juridiques, mais il attend une capacité à expliquer et analyser les valeurs contenues dans les textes. À ce titre, il vous faut travailler sur ce qu'est la neutralité, l'égalité, la coopération, la liberté, la fraternité, l'indivisibilité, la démocratie, la justice sociale et la laïcité.
- Se projeter dans les murs. Il ne s'agit pas d'apporter une réponse décontextualisée, le cas présente un contexte ou alors vous devrez préciser le contexte. L'établissement scolaire est un lieu complexe tant par la diversité de ses acteurs que son environnement. L'école est un lieu de socialisation, ancré dans un territoire. On ne peut que vous conseiller de traiter le cas en prenant de la hauteur sur les principes en jeu, puis en indiquant les éléments organisationnels (acteurs, fonctions, ressources) qui apportent un cadre de réponse aux difficultés posées par le cas, avant de resserrer l'analyse en revenant sur l'ancrage territorial des solutions possibles. Ces solutions sont des solutions pratiques et non des éléments textuels. Le jury attend que vous soyez à ce moment dans l'action, immédiate ou non, mais forcément réfléchie et argumentée par des connaissances et votre expérience sur votre discipline, en didactique et/ou pédagogie, ou encore en termes de déontologie professionnelle.
- Mettre en œuvre des responsabilités. Vous n'êtes pas étudiant lors de cette épreuve, mais bien un professeur qui postule sur un poste. Cette socialisation anticipatrice est essentielle à ce que votre posture et vos réponses soient responsables. Vous n'êtes pas hésitant et en position d'être évalué, vous êtes en position de responsable devant une équipe pédagogique. Cette attitude structure votre pensée, elle est essentielle à ce que votre réflexion soit celle d'un adulte professionnel et non celle d'un étudiant qui cherche la bonne réponse à la question qu'on lui pose.

Partie 1

La démarche scientifique en économie

Histoire et épistémologie de la pensée économique

Objectifs

Comprendre que les sciences économiques telles qu'elles se présentent aujourd'hui sont le résultat d'une longue histoire dont elles portent encore l'empreinte

Comprendre que l'une des questions que se pose l'économiste est notamment de savoir ce qu'est une allocation efficace des ressources rares

Analyser la spécificité et l'intérêt des démarches scientifiques en sciences économiques (basées sur des données, des enquêtes et des modèles)

Souligner que le pluralisme théorique et méthodologique est favorable au développement de la connaissance économique ainsi qu'au débat démocratique (l'économie politique débouchant sur des recommandations de politique économique)

Notions

Contraintes de rareté, préférences, choix rationnels, coordination marchande, microéconomie

Microéconomie, macroéconomie
Quantitativisme, modélisation, économétrie

L'histoire de la pensée économique se caractérise par une forme de fausse simplicité. Quel que soit le bout par lequel on la prend, elle s'échappe. Un premier problème, de nature quantitative, se pose alors : jusqu'où aller dans les détails ? La tâche est immense si l'on veut maîtriser tous les détails de l'histoire de la pensée. Quelles théories économiques méritent de figurer dans l'histoire de notre discipline ? Cela revient à tenter de « séparer le bon grain de l'ivraie » (Blaug Mark, *Méthodologie économique*, 1982). Le deuxième problème, plus qualitatif, est un problème d'interprétation. Pour chaque courant, chaque auteur, tout et son contraire ont souvent déjà été dits. On constate une multiplicité d'interprétations concurrentes sur la pertinence relative de tel ou tel auteur, de telle ou telle étiquette, tel ou tel concept. Par exemple, on peut lire que l'individu smithien est un *homo œconomicus* indépendant, et/ou que c'est un être social inscrit dans ses relations avec les autres.

Nous montrerons que, malgré ces difficultés, l'histoire de la pensée économique est nécessaire. Dans ce chapitre, il s'agira d'abord de rappeler l'intérêt et les grandes étapes

de l'histoire de la pensée économique. Dans un second temps, nous reviendrons sur la spécificité des méthodes des sciences économiques, et sur les questions qu'elles soulèvent d'un point de vue épistémologique.

1 Histoire de la pensée économique

1.1 « Pourquoi s'encombrer de l'histoire de la théorie économique ? »¹

a) Une dimension historique souvent négligée

Jean Boncoeur et Hervé Thouément (*Histoire des idées économiques de Platon à Marx*, Nathan Circa, 2017) ou encore Blaug (1996), montrent et regrettent que l'histoire de la pensée économique soit trop souvent considérée comme étant le « musée des théories dépassées ». Beaucoup d'économistes souhaitent présenter l'économie comme étant une science de la nature (voir *infra*), et la maîtrise de ces sciences ne nécessiterait pas d'étudier leur histoire. L'histoire de la pensée économique ne serait donc d'aucune utilité. La référence aux auteurs anciens s'est faite de plus en plus rare, et beaucoup d'économistes préfèrent se considérer comme « sans histoire ».

Par ailleurs, d'un point de vue épistémologique, la science progresse en remettant en cause les théories précédentes. On trouve cette idée chez Kuhn (1962, *La structure des révolutions scientifiques*) : la science finit toujours par se trouver face à des obstacles, des éléments de la réalité qu'elle ne parvient pas ou plus à expliquer (les « anomalies »), et doit alors s'engager dans une « révolution scientifique ». Ce sont ces révolutions qui permettent à la science d'avancer, grâce aux changements de « paradigmes ». Chez Kuhn, tout nouveau paradigme fait ainsi définitivement disparaître le précédent. Chez Bachelard (1938, *La Formation de l'esprit scientifique*) également, au travers de la figure héroïque du savant qui remet inlassablement en question le savoir établi, la connaissance se construit toujours contre les connaissances antérieures. Ces deux auteurs ne préconisent évidemment pas de négliger l'histoire de la pensée économique, mais montrent comment la science progresse : en remettant en cause les connaissances antérieures, qui vont être réexaminées voire dévalorisées par les nouveaux progrès de la science. Chaque nouveau courant se veut ainsi plus « scientifique » et plus « pertinent » pour expliquer le réel que le précédent.

Il reste que, en économie politique, les anciens paradigmes ne meurent jamais vraiment : si Einstein a absorbé Newton (comme un cas particulier), Walras n'a pas dépassé Ricardo. Car les paradigmes économiques sont largement incommensurables² : ainsi les Classiques envisagent une économie *capitaliste* constituée de « classes » associées à des revenus propres (rente, profit et salaire), alors que les Néoclassiques considèrent

1. Blaug Mark, *La pensée économique*, Economica, p. 904, 1996.

2. Pour en savoir plus, voir Mouchot Claude, *Méthodologie économique*, Hachette Éducation, 1996, p. 79-82.

une économie *marchande* faite d'individus indépendants et homogènes. De sorte que le problème de la répartition, central et spécifique chez les premiers, est dissous dans la coordination marchande générale chez les seconds. Ainsi, il n'y a pas seulement des réponses différentes à des questions communes et constantes, des réponses qui se perfectionneraient avec le temps, de sorte que la connaissance de la plus récente dispenserait de l'étude des plus anciennes. Il y a aussi des questions spécifiques, propres à la « vision » développée par chaque grande approche. L'économie politique se rapproche ici de la philosophie : les grands économistes du passé (*worldly philosophers* au sens de Heilbroner, dans *The Worldly Philosophers : The Lives, Times And Ideas Of The Great Economic Thinkers*, 1999) restent encore aujourd'hui des références, en raison notamment de la singularité de leur vision.

b) Une histoire écartelée entre deux écueils

Le premier écueil est le « danger de l'adoration » (Blaug, 1996) : il s'agit de vanter les mérites des premiers économistes avec le désir de découvrir chez eux une idée en avance sur leur époque, et en devançant leurs propres intentions. Les doctrines économiques du passé constituent alors selon Blaug le « catalogue d'une série de vues prémonitoires ». Il s'agit chez Béraud et Faccarello (2000) du « mythe du précurseur ».

A contrario, le deuxième écueil, symétrique du premier, est pour Blaug le « danger de l'arrogance ». Ici, on ne voit dans les pensées anciennes que les erreurs et les défauts, sans apprécier les circonstances historiques. On juge les anciens à l'aune des canons de la théorie moderne. Les doctrines économiques du passé seraient alors les « erreurs des morts ». Jean-Baptiste Say est particulièrement représentatif de cette position, quand il écrivait dans son *Cours complet d'économie politique pratique* :

« Que pourrions-nous gagner à recueillir des opinions absurdes, des doctrines décriées et qui méritent de l'être ? Il serait à la fois inutile et fastidieux de les exhumers. Aussi l'histoire d'une science devient-elle de plus en plus courte à mesure que la science se perfectionne [...]. Ainsi dans le cas où nous connaîtrions parfaitement l'économie des sociétés, il nous importerait assez peu de savoir ce que nos prédécesseurs ont rêvé sur ce sujet, et de décrire cette suite de faux pas qui ont toujours retardé la marche de l'homme dans la recherche de la vérité. ».

Pour dépasser ces deux écueils, il faut sans doute se défaire d'une vision trop linéaire de l'histoire de la pensée économique et d'une saisie trop étroitement contemporaine de la science économique. Le développement d'une « nouvelle microéconomie » à partir des années 1970 est à cet égard exemplaire. D'une part, elle n'a pas « enterré » les bases de l'ancienne microéconomie walrassienne : la norme de la concurrence parfaite reste une référence nécessaire pour situer les formes de concurrence imparfaite qui s'en séparent par relâchement d'hypothèse(s). D'autre part, cette « nouvelle microéconomie » a en quelque sorte ressuscité ou retrouvé la perspective de Cournot : un auteur pré-marginaliste ! Le problème est alors de distinguer ce qu'il y a de nouveau (ici la syntaxe de la théorie des jeux non-coopérative) et ce qu'il y a d'ancien (ici l'analyse du monopole